

OPERATION DE RAVALEMENT DES FACADES ENGAGEMENT DU PÉTITIONNAIRE

Je, soussigné :

- propriétaire
 ou mandataire de M. ou Mme ou M. et Mme :
- propriétaire(s) de l'immeuble sis à CREST à l'adresse :

.....

déclare vouloir procéder à la réfection de la façade de l'immeuble désigné ci-dessus.

Je demande à bénéficier de la subvention octroyée par la Ville de Crest, qui est calculée de la manière suivante :

1/ Périmètre de ravalement incitatif

- Pour un enduit :*
La subvention est de 15 Euros par M². La surface est plafonnée à 150 M², avec un maximum de 50 % du montant des travaux. La subvention maximale est donc de **2 250 Euros**.
- Pour un badigeon ou une peinture minérale :*
La subvention est de 6 Euros par M². La surface est plafonnée à 150 M², avec un maximum de 50 % du montant des travaux. La subvention maximale est donc de **900 Euros**.

2/ Périmètre de ravalement obligatoire (1)

- Pour un enduit :*
La subvention est de 25 Euros par M². La surface est plafonnée à 150 M², avec un maximum de 50 % du montant des travaux. La subvention maximale est donc de **3 750 Euros**.
- Pour un badigeon ou une peinture minérale :*
La subvention est de 10 euros par M². La surface est plafonnée à 150 M², avec un maximum de 50 % du montant des travaux. La subvention maximale est donc de **1 500 Euros**.

(1) Ces taux de subventions ne s'appliquent que pendant les 2 ans (date du dépôt de la déclaration préalable) suivant la date de la prise de l'arrêté municipal de ravalement obligatoire des façades. A l'issue de ces 2 ans, le montant des subventions sera calculé sur la base des taux appliqués dans le périmètre de ravalement incitatif.

Je m'engage :

- à respecter formellement l'avis de l'Architecte Conseil Coloriste, et celui du Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine de la Drôme, condition sine qua non du versement de la subvention de la Ville de Crest,
- à prendre en charge intégralement les honoraires demandés par l'Architecte conseiller dans le cas ou, pour des raisons personnelles et non justifiées, j'abandonnerais ce projet de rénovation et ce quelque en soit le stade d'avancement,
- à respecter le règlement mis en place par la Ville de Crest et dont j'ai eu un exemplaire.

Fait à , le

mentionner : « *lu et approuvé* »